

La mobilité spatio-temporelle des armes à feu volées au Québec

Dominik Blais

Compte-rendu, mémoire de maîtrise

Les armes à feu qui sont impliquées dans la commission de crimes sont un sujet qui mérite une attention particulière au cours des dernières années en Amérique du Nord. Plus particulièrement au Canada, le registre des armes à feu qui oblige les citoyens à enregistrer toutes leurs armes à feu, a suscité de nombreux débats autant au niveau administratif qu'au niveau de son efficacité et de son utilité à contrer les crimes avec des armes dans le pays lors des dernières années. Ceci dit, puisque les armes à feu sont considérées comme des marchandises ayant une longue durée de vie en plus d'être réutilisables, les risques pour la sécurité d'autrui sont ainsi à prévenir.

Parmi les méthodes utilisées afin de contrôler les répercussions des armes à feu dans la société, les recherches académiques peuvent s'avérer utiles. Les facteurs de risque concernant les caractéristiques des armes à feu impliquées dans la commission de crimes ainsi que les personnes à risque de commettre des crimes avec des armes sont ainsi à l'étude. Parmi les résultats à noter dans ce domaine de recherches, la présence de marchés illégaux est l'un des aspects les plus cruciaux à considérer (Cook et Braga, 2002 ; Pierce et al, 2004 ; Ridgeway et al, 2008). Plusieurs sources différentes sont en fait à prendre en considération en ce qui concerne la formation du marché illégal. De ce lot, les membres de la famille, les amis, les voleurs et les vendeurs de la rue sont identifiés par les auteurs comme les principaux « acteurs » de la création de marchés illégaux et par le fait même de la circulation illégale des armes à feu (Morselli et al, 2010 ; Pierce et al, 2003 ; Pierce et al, 2004 ; Ridgeway et al, 2008).

Ceci dit, au niveau de l'avancée des connaissances quant aux armes à feu utilisées dans les crimes, il est à mentionner que le Canada est en retard comparativement aux États-Unis. Au cours des dernières années, les études américaines ont surtout été axées sur le développement d'indicateurs permettant de mesurer le trafic d'armes à feu ainsi qu'examiner les

caractéristiques des armes à feu les plus problématiques. Tandis que du côté du Canada, les recherches ont surtout été axées sur l'efficacité des lois en matière de contrôle des armes à feu quant à la commission de crimes au pays et l'impact sur l'accessibilité et la disponibilité des armes à feu en général. Alors, bien qu'il soit important d'avoir et d'évaluer les mesures en matière de contrôle des armes à feu dans le territoire canadien, il demeure qu'au point de vue analytique, il est aussi important de mieux connaître la dynamique des armes à feu qui servent à la commission de crimes. De ce fait, plus particulièrement dans le cas du Québec, ce type d'étude est absent.

Le but principal de ce mémoire est donc d'analyser la dynamique des armes à feu impliquées dans la commission de crimes qui sont recouvrées par les autorités policières au Québec au cours des dernières années. Plus précisément, dans cette étude, il s'agit de mieux comprendre les répercussions de la mobilité spatio-temporelle des armes à feu volées sur la circulation illégale, la composition du marché illégal et la commission de crimes dans la province. La banque de données québécoise des armes à feu recouvrées (BDQAFR) et plus particulièrement le segment qui renferme 501 armes à feu volées a ainsi été utilisée afin de parvenir aux analyses sur la mobilité de ces armes dans le territoire québécois.

Alors, pour effectuer une étude sur les répercussions de la mobilité des armes à feu impliquées dans la commission de crimes au Québec, les armes à feu volées de la BDQAFR sont les seules où il est possible d'être certain qu'elles ont été en circulation illégale avant le recouvrement. Effectivement, dans cette banque, ce n'est pas toutes les armes à feu recouvrées par les autorités policières qui sont utilisées dans la commission de crimes, et ce n'est pas toutes les armes à feu impliquées dans les crimes qui sont en circulation illégale. Ceci dit, avec ce sous-groupe, il est donc possible d'analyser une partie de la composition du marché illégal au Québec tout en évaluant les répercussions sur la commission de crimes dans la province. De plus, avec le moment et le lieu du vol, ce sous-groupe est le seul de la BDQAFR où il est possible d'avoir un moment antérieur au recouvrement par les autorités policières. Ces données permettent ainsi la création de deux mesures, soit le « temps-au-recouvrement » et la « distance-au-recouvrement ». L'objectif primaire de la création de ces mesures est ainsi d'avoir une meilleure compréhension des caractéristiques des armes à feu qui peuvent mener à la

commission de crimes et à de la mobilité dans le territoire québécois à un certain moment de leur « carrière », soit à partir de leur vol.

Pour ce qui est des analyses effectuées dans ce mémoire, des analyses descriptives ont d'abord été effectuées à partir de trois segments de la banque de données québécoise des armes à feu recouvrées : la banque complète, les armes à feu impliquées dans la commission de crimes et les armes volées. L'objectif est de ces premières analyses est de situer les caractéristiques des armes à feu volées au sein des deux autres segments pour ainsi voir si elles ont des distinctions qui peuvent venir influencer leur mobilité. Par la suite, des analyses de régressions multiples sur la mobilité des armes à feu volées ont été effectuées à partir des deux mesures mentionnées précédemment puisqu'il s'agit du seul segment pouvant se soumettre à ces analyses.

Les résultats montrent qu'il y a une mobilité spatio-temporelle plus importante chez les armes à feu de poing, celles impliquées dans les crimes de marché, les armes non-enregistrées ainsi que celles sans restriction. Par contre, afin de mieux comprendre la dynamique des armes volées, le statut de l'enregistrement s'avère la variable la plus importante puisqu'elle permet de déterminer à quel point ces armes vont être enracinées dans le marché illégal au Québec. Effectivement, les armes volées non-enregistrées sont plus susceptibles de converger vers les marchés criminels, ce qui augmente considérablement leur « durée » de vie et leur mobilité dans la province.